

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en urgence le 7 octobre 2016, s'est réuni en séance publique le **lundi 10 octobre 2016 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme SERT, Mme NEILZ, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. RIZKI, Mme POULLAIN, M. BONNET, M. BARBIER, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, Mme HUGER, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ROUSSILLON, M. ARCHIDEC, Mme MARILLIER, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. WARIN.

Pouvoirs :

M. JAHIER
Mme MOREAU
Mme LIBERMANN

A M. AUGUSTIN
A Mme NEILZ
A Mme FENZAR

Absents :

Mme DELAHAIE
M. GADAN

M. le Maire déclare ouverte, à 19h03, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité M. ARCHIDEC secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

* * * * *

01 CONSEIL MUNICIPAL – Installation de M. Thierry WARIN en remplacement de Mme Marie-Thérèse CLARY, Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal déclare M. Thierry WARIN installé dans les fonctions de Conseiller Municipal, en remplacement de Mme Marie-Thérèse CLARY.

02 CONSEIL MUNICIPAL – Désignation au sein des commissions

Le Conseil Municipal désigne M. Thierry WARIN en tant que nouveau représentant du groupe « Objectif Lagny » au sein des commissions dans lesquelles siégeait Mme Marie-Thérèse CLARY, à savoir :

- Culture
- Affaires sociales
- Vie des quartiers et démocratie locale
- Animation, évènementiel et vie associative

03 CONSEIL MUNICIPAL – Réunion du Conseil Municipal – Procédure d'urgence

Le Conseil Municipal approuve le caractère d'urgence de la réunion du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

04 PRIERES SUR L'ESPACE PUBLIC

Suspension de séance de 19h28 à 19h30

Le Conseil Municipal soutient la démarche du Maire afin que les prières de rue soient empêchées, et **soutient** la démarche du Maire en proposant un partenariat étroit et innovant à l'Etat pour combattre la radicalisation et améliorer la prévention.

Adopté à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 19h34.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Jean-Paul MICHEL,
Maire de Lagny-sur-Marne

